

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie »

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

• Français	4 h
• Histoire – géographie	3 h
• LV1 et LV2	5 h 30
• Sciences économiques	1 h 30
• Mathématiques	4 h
• Physique-chimie	3 h
• Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
• Éducation physique et sportive	2 h
• Enseignement moral et civique	18 h/an
• Sciences numériques et technologie	1 h 30
• Accompagnement personnalisé	54 h/an
• Accompagnement au choix d'orientation	
• Heures de vie de classe	

- **Un test de positionnement** en début d'année pour connaître les acquis et les besoins en **français** (CO, CE et compréhension du fonctionnement de la langue) et en **mathématiques** (organisation et gestion de données, nombres et calcul, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques)
- **Un accompagnement personnalisé** en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à **l'orientation**

+ de 0 à 2 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S)

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

• Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
• Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
• Langue vivante 3 : Espagnol	3 h
• Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
• Arts du cirque	6 h
• Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

• Management et gestion	1 h 30
• Santé et social	1 h 30
• Biotechnologies	1 h 30
• Sciences et laboratoire	1 h 30
• Sciences de l'ingénieur	1 h 30
• Création et innovation technologiques	1 h 30
• Création et culture – design	6 h
• Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
• Pratiques professionnelles	3 h
• Atelier artistique	72 h annuelles

- Possibilité de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique)
- Les enseignements LCA latin et grec peuvent être choisis en plus

ET EN FIN DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La **procédure reste inchangée** : vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2^e et 3^e trimestres et décision d'orientation par le chef d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.

La **fiche dialogue ou le téléservice constitue le support des échanges** aux 2^e et 3^e trimestres entre l'établissement et les élèves et leur famille.

La **décision d'orientation** porte désormais sur :

- **La voie générale**, le choix des spécialités (4 au 2^e trimestre, voire 5 si l'une des spécialités n'existe pas dans l'établissement, puis 3 au 3^e trimestre) est du ressort des élèves et de leur famille
- **Une des 8 séries de la voie technologique**

⇒ **La voie professionnelle** peut être **conseillée mais n'est pas une décision d'orientation**. Elle relève des élèves et de leur famille

Le redoublement peut être décidé à **titre exceptionnel** / **Le maintien** peut être **demandé par la famille aux paliers d'orientation**.

HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

- Français
- Histoire-géographie
- LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)
- Éducation physique et sportive
- Enseignement scientifique
- Enseignement moral et civique

En 1^{re}

4 h
3 h
4 h 30
2 h
2 h
18 h/an

3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ :

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères: alld et angl
- Littérature et LCA
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

4 h
4 h
4 h
4 h
4 h
4 h
4 h
4 h
4 h
4 h
4 h

Accompagnement personnalisé

Accompagnement au choix de l'orientation

Heures de vie de classe

54 h/an

+ éventuellement 1 enseignement optionnel

3 h

ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

- Philosophie
- Histoire-géographie
- LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)
- Éducation physique et sportive
- Enseignement scientifique
- Enseignement moral et civique

En T^{le}

4 h
3 h
4 h
2 h
2 h
18 h/an

2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ parmi ceux choisis en 1^{re} :

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature et LCA
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

6 h
6 h
6 h
6 h
6 h
6 h
6 h
6 h
6 h
6 h
6 h

Accompagnement personnalisé

Accompagnement au choix de l'orientation

Heures de vie de classe

54 h/an

+ éventuellement 2 enseignements optionnels

3 h

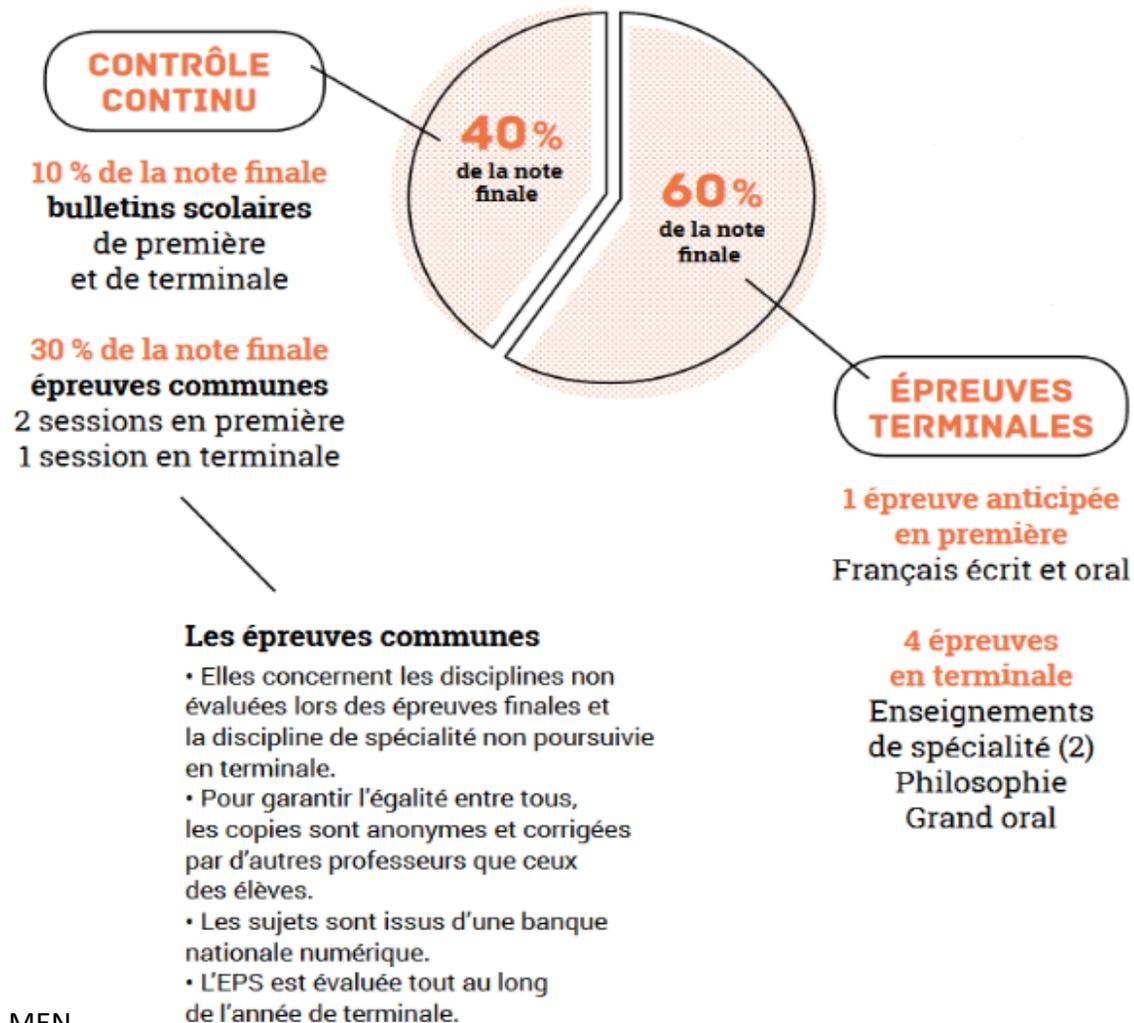
HORAIRES DU CYCLE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>	
Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 spécialités en 1^{re} et 2 spécialités en T^{le} (voir tableau suivant)	
<i>+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série</i>	

SPÉCIALITES DU CYCLE TERMINAL PAR SÉRIE TECHNOLOGIQUE
En 1^{re}
En T^{le}

STMG	<ul style="list-style-type: none"> Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie 	<ul style="list-style-type: none"> Management, sciences de gestion et numérique <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : gestion et finance/ mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> Physique, chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement scientifique alimentation-environnement Sciences et technologies culinaires et des services Économie – gestion hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement Économie – gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> Innovation technologique Ingénierie et développement durable Physique-chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie, innovation et développement durable <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> Instrument Danse 	<ul style="list-style-type: none"> Instrument Danse
STL	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> Outils et langages numériques Design et métiers d'art 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et méthodes en design Conception et création en design et métiers d'art

L'ÉVALUATION DU NOUVEAU BAC 2021



COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 8
- Épreuve orale : 10
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 4
- Épreuve orale : 14
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

L'AFFECTATION

➤ AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP

Le barème académique prend en compte :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

➔ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

➤ AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- **Sur le ou les lycée(s) de secteur.**

L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

- **Avec des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie »** : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

➤ **L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE**

Concerne **uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique**

➤ **Affectation dans la limite des places disponibles pour le choix d'une spécialité offerte dans un autre établissement que celui de son secteur.**

CRITÈRES PRIORITAIRES

1. Le handicap (priorité absolue)
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO

Merci de votre attention

Psychologue de l'Éducation Nationale du Collège Ferrette : Mme Julie INTERING

Permanence au sein de l'établissement :

Les lundis journée et le jeudi une semaine sur deux

CIO D'ALTKIRCH

**Quartier Plessier – Bâtiment 3
39 avenue du 8ème Hussards
68130 ALTKIRCH**

Tél : 03 89 40 99 07

cio.altkirch@ac-strasbourg.fr

OUVERT AU PUBLIC

Du Lundi au vendredi

de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30